



## **Intervention sur le rapport de la mise en œuvre de la politique de la ville Conseil Municipal du 24 mai 2018**

Par Cléo le lundi 28 mai 2018

C'est un rapport intéressant qui nous est soumis aujourd'hui même si vous nous précisez qu'il n'a pas été possible dans le cadre de ce rapport (sur les années 2016 et 2017) de rendre compte des moyens de droit commun mobilisés et que cela ne sera le cas qu'à partir de 2018... C'est d'autant plus regrettable que la territorialisation des politiques de droit commun au bénéfice des quartiers prioritaires constituait l'enjeu majeur de la réforme de la politique de la ville et c'est probablement là que se joue l'enjeu principal de notre République, car il s'agit de l'équité des moyens. Et sur une ville comme Mulhouse avec son agglomération dont les compétences sont majeures, la mobilité, l'économie, l'habitat, cette grille d'analyse est plus que jamais nécessaire car organiser une telle transparence sur la répartition territoriale des dépenses publiques transformerait les conditions du débat public en interrogeant véritablement les dynamiques inégalitaires de notre territoire.

Bref, on a bien compris ces derniers jours, avec les nombreux débats qui ont entouré la sortie du rapport Borloo et les annonces du Président de la République, que la politique de la ville version plan Marshall avait du plomb dans l'aile. Si on peut avoir des espoirs du côté de la rénovation urbaine et de l'ANRU, on a quand même déjà trois ans de retard sur de grands chantiers promis aux Mulhousiens, et l'on sent bien la tension et même la défiance entre l'Etat et les élus locaux sur la politique de la ville alors que la situation sur le terrain reste difficile et que certains quartiers sont dans la fracture, au bord du gouffre, voire dans l'affrontement pour reprendre les termes de l'expertise menée pendant des mois. On est donc plutôt désormais dans le « Aides-toi et l'Etat t'aidera » en ce qui concerne les objectifs de la politique de la ville !

Alors ce rapport est rédigé pour nous donner une vue sur la situation de la collectivité au regard de la politique de la ville, les actions qu'elle mène sur son territoire, ainsi que les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Or si ce rapport est très bien écrit, il manque une évaluation des actions,

on ne nous dit rien des résultats acquis par les projets que nous avons soutenus à Mulhouse et c'est peut-être cela le véritable problème de cette politique, un foisonnement de propositions dont l'efficacité n'est pas toujours au rendez-vous et pour lesquelles ce rapport ne présente aucune perspective d'évolution. Et inversement, des actions qui fonctionnent très bien mais qui souffrent d'absences de moyens, mais les élus que nous sommes et donc à fortiori les citoyens, sont incapables d'en avoir une vision claire à la lecture de ce rapport. On a notamment 38 % et en 2017 32 % des crédits alloués à l'animation, c'est la plus grosse enveloppe, il eût été intéressant de voir quel en a été l'impact et comment ces crédits se positionnent dans les différents QPV en parallèle avec d'autres dispositifs qui co-existent, parfois même avec peu de relation avec les autres porteurs de projets institutionnels ou associatifs du même secteur. En réalité, c'est sur chacun des enjeux thématiques et transversaux déterminés dans le contrat de ville et judicieusement rappelés au début de ce rapport que ce dernier devrait présenter la situation, les crédits mais aussi la tendance d'évolution avec des indicateurs clairs en lien avec les objectifs. Par ailleurs il faut souligner dans la présentation de ce document une avancée majeure c'est celle de l'annexion imposée par la loi des avis de citoyens. Il faut maintenant passer à l'étape supérieure, inclure véritablement les habitants des QPV dans la politique de la ville et dépasser la formule célèbre de Coluche « Dites-moi ce que vous voulez, je vous dirai comment vous en passer ».

Plus sérieusement, il y a dans les QPV des enjeux fondamentaux qui interrogent à la fois notre système politique et notre modèle social d'autant que l'un des éléments marquants à Mulhouse est sur le plan démographique la présence importante d'une population issue de l'immigration qui dans certains quartiers représente une part très importante du public ciblé par la politique de la ville. On peut donc se demander si la part des subventions allant aux actions relevant du domaine de l'apprentissage de la langue, environ 9 %, est suffisante pour couvrir les besoins d'un apprentissage fondamental pour l'accès à une citoyenneté plus active et plus intégrée mais aussi pour l'accès à l'emploi...

Sur l'emploi, la mère des batailles, ce rapport nous rappelle que le taux d'emploi sur Mulhouse est faible et que les chômeurs de longue durée sont nombreux. On peut regretter à partir de ce constat, que Mulhouse n'est pas figuré dans les territoires volontaires pour l'opération Territoires Zéro Chômeurs Longue Durée initiée par ATD quart Monde mais il est toujours temps de s'y impliquer puisque une deuxième vague de territoires va pouvoir s'inscrire dans le dispositif, c'est sur cette proposition concrète que nous avons souhaité terminer notre propos.